



## différents soucis sur une fiche de paye

Par **megapapa**, le 11/11/2010 à 11:19

bonjour

je travaille depuis un mois dans une entreprise convention bâtiment pour un CDD de 3 mois.

J'ai reçu ma paie et ça me pose quelques questions:

\_ l'abattement forfaitaire 10% est retiré de mon brut. ça n'apparaît pas sur mon contrat, mon employeur ne m'en a pas avisé oralement, ni par courrier. A la question "pourquoi", ils disent "dans le bâtiment, c'est normal et je suis gagnant". Avec 150 euros de moins en brut, je vois pas ce que je gagne.

\_ J'ai commencé en cours de mois le jeudi 7 octobre, la comptable considère que les 4 jours du mois d'octobre avant le début de mon contrat sont des jours d'absence (ce qui est faux vu que je ne travaillais pas pour eux à cette date). Elle calcule donc mon salaire brut comme si je devais avoir fait l'ensemble des 151,67 heures mensuelles (payées 9.8/h) desquelles elle me retranche 28 heures considérées comme des absences (comptées à 10.1/h).

Est ce légal?

\_ existe-t-il un organisme où je peux me renseigner gratuitement sur les lois qui régissent la jungle du travail et les démarches que je peux effectuer en cas de contentieux?

en vous remerciant

Par **P.M.**, le 11/11/2010 à 12:02

Bonjour,

Vous pourriez refuser l'abattement de 10 % qui est un avantage accordé dans le bâtiment et qui doit être prévu dans la Convention Collective ou par accord collectif mais je ne suis pas sûr que vous vous y retrouveriez car une partie de vos indemnité de déplacement et de panier seraient soumises aux charges sociales et imposables...

Je ne vois pas comment, en dehors d'un détail de calcul, comment la comptable aurait pu formuler cela autrement et ce qu'il y a d'anormal dans cette pratique pour un début de contrat en cours de mois...

Les gardiens de la jungle sont notamment l'Inspection du Travail et ceux qui peuvent vous informer, une organisation syndicale de préférence de la branche d'activité en dehors des éventuels représentant du Personnel dans l'entreprise...

Par **megapapa**, le **21/11/2010** à **11:46**

Merci bien pour la réponse

donc tout est normal